

Une norme pour l'accès aux services par carte et téléphone mobile dans les territoires

Pourquoi une norme ?

L'existence d'une norme présente de nombreux avantages :

- bâtir de nouvelles architectures techniques ouvertes et pérennes,
- élaborer une offre de services complète et sécurisée,
- assurer la compatibilité et l'intégration des différents composants des systèmes,
- affranchir les collectivités de systèmes propriétaires difficiles et coûteux à maintenir.

Les cartes et les mobiles sont devenus des moyens d'accès courants à de nombreux services. L'Application Multiservices Citoyenne (AMC) facilite la vie des citoyens en utilisant un support commun et unique d'accès aux services de **la vie quotidienne**.

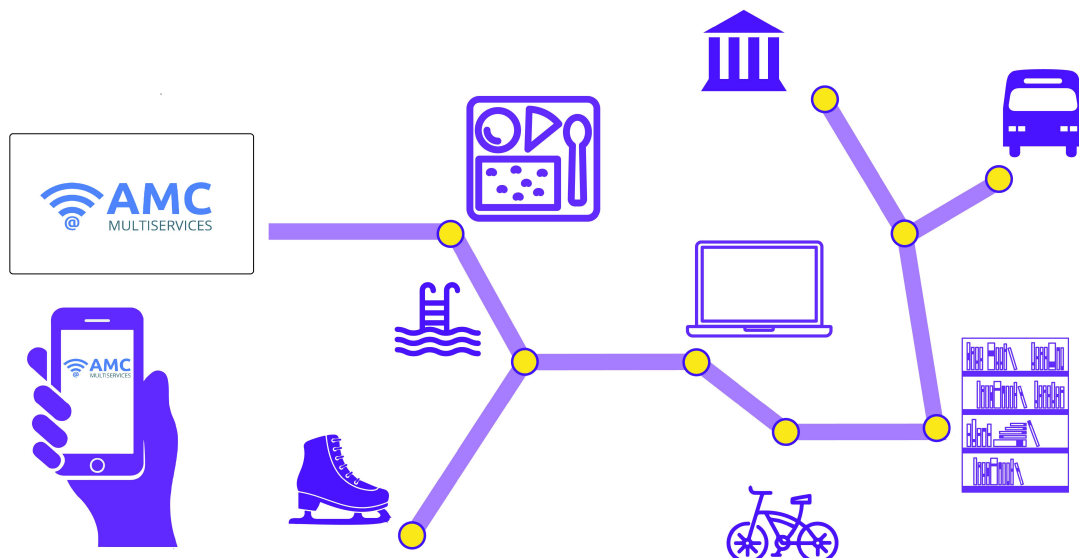
L'AMC est une spécification technique pour la gestion de plusieurs services sur un support unique (carte, téléphone mobile ...).

Dans le respect des règles de la CNIL, elle garantit un accès aux services publics ou universitaires et la protection des données d'accès. Elle est aussi utilisable pour des services privés.

Les domaines concernés sont par exemple :

- Les activités scolaires et périscolaires,
- Les équipements de sports et de loisirs,
- Les déplacements et le stationnement,
- La culture et le tourisme,
- Les programmes de fidélité dans les commerces,
- Les contrôle d'accès physiques et logiques
- ...

Cette norme a été rédigée par un groupe de travail de l'ADCET regroupant des acteurs publics et privés du marché. Elle est disponible sur le site de l'AFNOR sous la référence XP P99-508.



Les membres de l'ADCET au 05/03/2019

ADEP - ADN'co- AEP - AFIMB- APPLICAM
- AMIENS Métropole - Atoumod-
Auvergne-Rhône-Alpes- BORDEAUX - La
Région BRETAGNE -CALMELL- CALYPSO
NETWORKS ASSOCIATION - CAP
MONETIQUE - CITC-EURARFID - CNOUS
- CONDUENT - CTS - ELITT - ELISATH -
EVREUX - FLOWBIRD - GEMALTO -GIE CB
- HORANET- Métropole de LYON-
IDCAPT- IDEMIA - ISRA- KEOLIS - La
BANQUE POSTALE - Le Grand AVIGNON
- LILLE - M2M group - MARSEILLE-
Métropole Européenne de LILLE - METZ
Métropole -OTIPASS - PARAGON -
PAYINTECH - RATP Smart systems -
RENNES Métropole - SELP - SMIRT SMTC
- SNCF - SOPRA - SPIRTECH
- TRADIM- Université Grenoble-Alpes -
VIX Technology - WATCHDATA -
WIZWAY -WORDLINE.

État des lieux

Dès sa publication en 2016 la norme a connu un succès rapide et généralisé :

Rennes Métropole et la Région Bretagne, l'Île de France, Bordeaux Métropole, Métropole Européenne de Lille, le Grand Lyon, la région Normandie, Amiens Métropole, Evreux, le Grand Poitiers, le pays basque, le Grand Avignon ont lancé des projets qui représentent des centaines de milliers de supports.

Les premiers territoires ont émis des cartes avec trois applications complémentaires : billettique locale, billettique interopérable Hoplink et AMC. Tous les services sont ainsi accessibles avec le même support. Les utilisateurs des services publics auront en poche un support leur facilitant l'accès aux transports publics et les abonnés au transport public pourront utiliser leur carte de transport pour accéder aux autres services. L'AMC gère des identifiants uniques permettant un accès aux différents services.

Les principaux industriels et prestataires de services intègrent la norme et proposent des produits compatibles : fabricants de cartes, fournisseurs de terminaux, intégrateurs, prestataires de services. La liste est disponible et mise à jour sur le site de l'Adcet : www.adcet.org.

Le rôle de l'ADCET

L'ADCET, association loi 1901 créée en 2005, regroupe des acteurs publics et privés pour le développement et la promotion d'un numérique dans l'offre de services aux citoyens dans les territoires.

Elle est à l'origine de la norme et contribue dorénavant à son développement en assurant sa promotion et sa gouvernance. Un des objectifs prioritaires est de mettre en place des moyens nécessaires à l'utilisation de la norme dans tous les territoires **dans le respect du règlement général sur la protection des données**.

L'Association conserve les clés cryptographiques nécessaires à la sécurité de la norme. Elle tient à jour un registre des émetteurs de la norme et des prestataires de services compatibles avec cette norme. Elle organise des séminaires de formation et propose des services de certification et de support.



Contact :

Philippe Rousselet, secrétaire général

Tel : +33 (0)6 71 74 85 11

Adresse e-mail :

prousselet@adcet.org

ADCET

80 rue du Château

26740 Montboucher-sur-Jabron

www.adcet.org

